

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen séance du 13 mars 2023 à 20h00 en la Mairie de Rittershoffen

Présents : Weigel Jean-Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry *Adjoint* et Klein Sébastien *Adjoint*.
Sattler Annick, Schmidt Christine, Andler Mathieu, Durst Jean-Jacques, Fischer Damien, Kern
Marc, Rohrbacher Patrick, Stoehr Cédric, Vonau Fabrice et Wohlhuter Olivier.

Invités d'Électricité de Strasbourg : Mme Béatrice Pandélis, Mrs Jean-Marc Suss, Albert
Genter, Clément Beaujard et Vincent Maurer.
Présence de Mme Myriam Jung

Excusées : Buhler Florine et Diho Catherine.

Secrétaire : Klein Sébastien.

Le compte rendu comporte : 1 page.

La réunion démarre à 20h00 et se termine à 22h40.

**1. Présentation du projet de forage géothermique par des responsables d'Électricité de
Strasbourg : forage d'un doublet afin d'exploiter la chaleur de la géothermie et d'extraire
du lithium.**

A 21h15 Mme Myriam Jung quitte la salle

A 21h50 les responsables d'Electricité de Strasbourg quittent la salle

**2. Débat et délibération du Conseil Municipal dans le cadre de la demande
d'autorisation d'ouverture de travaux miniers à Rittershoffen dans la concession de
gîtes géothermiques dite « concession de Rittershoffen ».**

VOTE : 8 voix pour ; 3 voix contre ; 2 blancs.

Vu les risques sismiques et de contestations d'une partie de la population

Le Conseil Municipal demande au Maire d'intégrer à la délibération, à l'adresse de Mme la
Préfète, les requêtes suivantes

Nous souhaitons :

- Que d'une part les services de l'Etat finalisent leurs calculs relatifs à la fiscalité et à la redevance liée à l'extraction de la chaleur géothermale. La situation est figée depuis 2019 !
- Que d'autre part ces mêmes services déterminent dans le code minier la part reversée à la Commune d'implantation du site d'extraction ; part intégrant la valeur de la tonne de lithium géothermal.